Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Précisions Architectes / Lotissements
Ci-après, le lien vers une information mise en ligne sur le site de l'Ordre des architectes apportant des précisions sur l'obligation de recours à un architecte pour les lotissements : http://www.architectes.org/actualites/precisions-sur-l-obligation-de-recours-un-architecte-pour-les-lotissements